

mis en ligne le 15 janvier 2024

**ARRETE MUNICIPAL N°13163 DU 10 JANVIER 2024**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

**OBJET :**

DEMENAGEMENT  
12 place Notre Dame  
Le mardi 27 février 2024

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande faite par Déménagements JONCTION PLUS-9 rue Jean-Marie LE GUIFF-56100 LORIENT
- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, il importe de modifier le stationnement devant le 12 place Notre Dame.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Le mardi 27 février 2024 de 08h00 à 20h00, il importe de condamner 3 places de stationnement au niveau du n° 12 place Notre Dame pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, de plus le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée.

**ARTICLE 2** : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

**ARTICLE 4** : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

